

AVIS D'OUVERTURE

(Extrait de l'arrêté d'ouverture N° 33 - SC/2019 du 30.08.2018)

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales organise au titre de l'année 2019, conjointement avec les Centres de Gestion de la Région Occitanie :

l'examen professionnel d'avancement au grade d'ATTACHÉ TERRITORIAL PRINCIPAL

FILIERE ADMINISTRATIVE - Catégorie A

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'examen professionnel d'accès au grade d'Attaché Territorial Principal est ouvert aux attachés qui justifient au 1er janvier de l'année au titre de laquelle est dressé le tableau d'avancement d'une durée de trois ans de services effectifs dans un cadre d'emplois, corps ou emploi de catégorie A ou de même niveau et ont atteint le 5^{ème} échelon du grade d'attaché.

Toutefois, en application de *l'article 16 du décret n°2013-593 du 5 juillet 2013*, les candidats peuvent subir les épreuves d'un examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement ou sur la liste d'aptitude au cadre d'emplois d'accueil fixée par le statut particulier.

DATES D'INSCRIPTION

Date d'ouverture de retrait des dossiers d'inscription ou de préinscriptions sur internet	Date limite de retrait des dossiers d'inscription ou de préinscriptions sur internet	Date limite de dépôt des dossiers	Date de l'épreuve écrite
Mardi 6 novembre 2018	Mercredi 12 décembre 2018	Jeudi 20 décembre 2018	Jeudi 4 avril 2019 sur PERPIGNAN ou ses environs (En fonction du nombre d'inscrits cette épreuve pourrait être décentralisée)

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les candidats doivent **se préinscrire** sur le site internet du CDG 66 www.cdg66.fr du **mardi 6 novembre 2018 au mercredi 12 décembre 2018** :

- par pré-inscription en ligne sur le **site internet www.cdg66.fr**.
- à l'accueil du **Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales, 6 rue de l'Ange - BP 901 66901 PERPIGNAN Cedex - horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 18 heures** ;
- par voie postale, sur demande écrite accompagnée d'une enveloppe grand format libellée aux nom et adresse du candidat et affranchie au tarif 100 grammes,

Les candidats peuvent **remettre leur dossier d'inscription complet à compter du mardi 6 novembre 2018**.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **20 décembre 2018**. Ils devront être transmis au Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales, 6 rue de l'Ange - BP 901 - 66901 PERPIGNAN Cedex, au plus tard à cette date avant 16 heures en cas de dépôt au Centre de Gestion ou avant minuit en cas d'envoi postal (le cachet de la poste faisant foi).

Tout dossier envoyé ou déposé hors délai sera refusé

La préinscription ne sera considérée comme inscription qu'à réception, par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales, dans les délais prévus, du dossier papier (imprimé lors de la préinscription et dûment complété).

Les captures d'écran ou impressions ne seront pas acceptées.

Tout dossier qui ne serait que la photocopie d'un autre dossier d'inscription ou d'un dossier d'inscription recopié sera rejeté.

Tout dossier incomplet pourra entraîner le refus d'admission à concourir du candidat.

Le candidat devra produire au plus tard à la date de la première épreuve les pièces justificatives qu'il satisfait aux conditions exigées pour concourir.